



# GUIDE D'INFORMATION SI-DEP

(Système d'information national de dépistage populationnel)

Certificats de test COVID-19  
Support des LBM aux patients

Pour une présentation globale de SI-DEP, retrouvez le guide général disponible dans l'espace documentaire dédié, à l'adresse suivante :  
<https://frama.link/GUIDE-SIDEP>

Version V1.1 du 09/07/2021

⇒ Statut : **version diffusée**

Destinataires : Laboratoires de Biologie Médicale

# Sommaire

A. Contexte, objectifs et principe général	p.4
B. Deux parcours d'accès des patients à leurs certificats	p.5
C. Accès aux certificats via le portail citoyen (patients numériques)	p.6
D. Accès aux certificats via les LBM (patients éloignés du numérique)	p.12
1. Deux types de raccordement MSS possibles	p.13
2. Fonctionnement du dispositif	p.15
3. Dimensionnement et gestion des BAL MSS	p.19
4. Partenaires des LBM	p.20
5. Démarche de raccordement « local »	p.21
6. Démarche de raccordement « mutualisé »	p.24

# Sommaire

E. Résolution des complications de certificat	p.28
1. Prépondérance de la qualité des données dans SI-DEP	p.29
2. Résolution des difficultés d'accès aux certificats	p.32
3. Résolution d'autres complications de certificat	p.34
F. Résumé des actions à mener par les LBM	p.35
1. Contribuer à engendrer des certificats valides et accessibles en ligne	p.36
2. Se raccorder à l'espace de confiance MS Santé	p.37

## A. Contexte, objectifs et principe général

Les certificats de test constituent, aux côtés des certificats de vaccination et des certificats de rétablissement, un élément clé de la mise en œuvre du Pass sanitaire COVID-19 déployé sur le territoire national depuis le 9 juin 2021 et sur le périmètre européen depuis le 1<sup>er</sup> juillet (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>).

A l'issue des tests de dépistage réalisés dans les quelques 4000 sites des LBM Laboratoire de Biologie Médicale (LBM) opérant en France, SI-DEP engendre des certificats de test mis en ligne sur le portail citoyen ([sidep.gouv.fr](http://sidep.gouv.fr)) pour 3 mois.

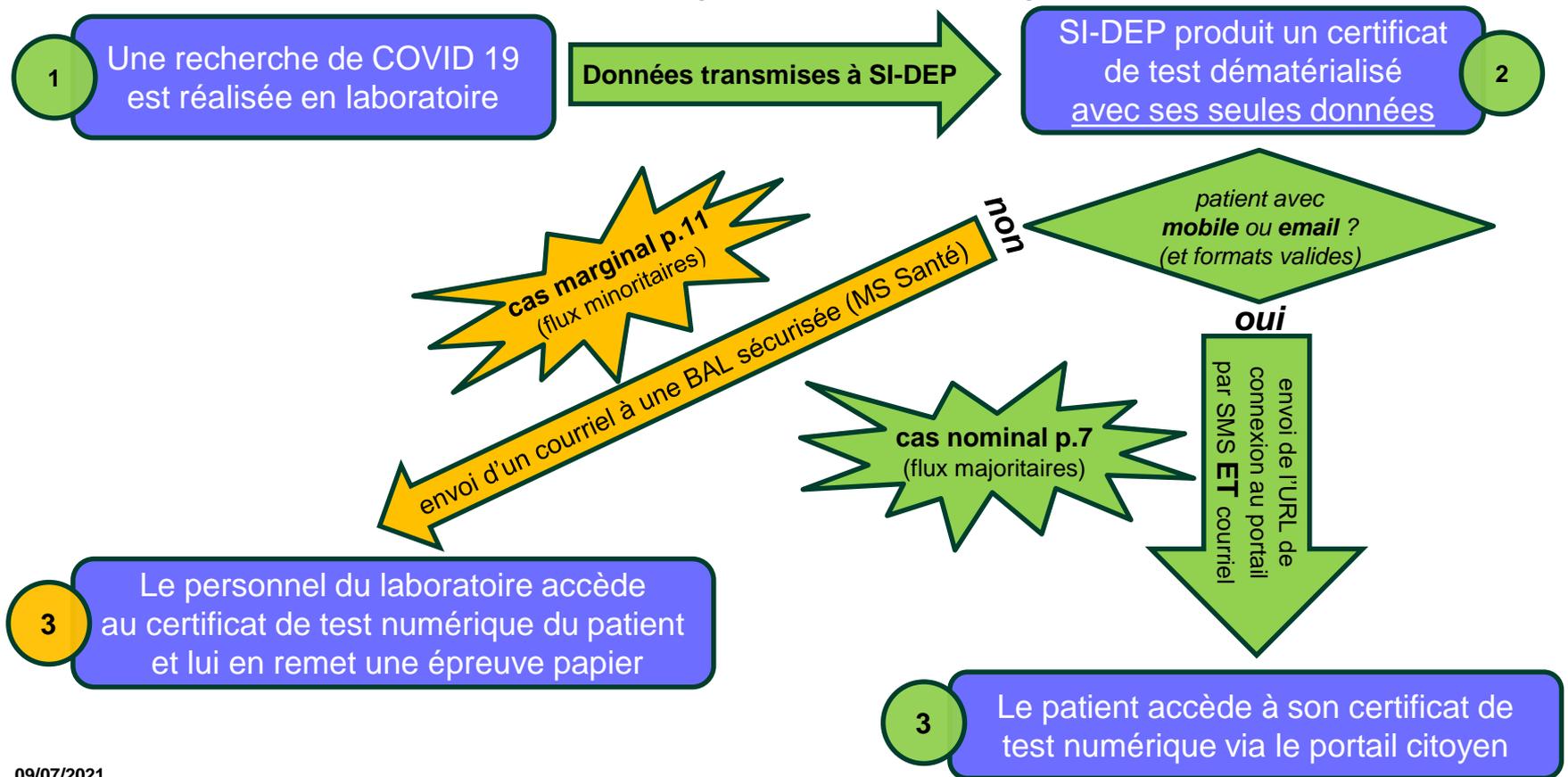
Ce guide présente :

- d'une part : ***les mesures (préventives ou correctives) élaborées en lien avec les remontées de terrain des LBM concernant les données de leurs patients afin de leur permettre un accès effectif au certificat des tests réalisés il y a au plus 3 mois : via un terminal (ordinateur, tablette ou smartphone) connecté au réseau internet public.***
- d'autre part : ***le dispositif d'ensemble visant les citoyens éloignés des usages numériques, qui s'appuie sur les acteurs de proximité que constituent les sites de LBM.***

- Le dispositif repose sur le raccordement des LBM à l'espace de confiance de Santé (géré par l'ANS), avec une transmission des certificats par courrier électronique sécurisé puis leur remise aux patients en mains propres, à l'instar des résultats de biologie médicale.
- Par ailleurs, le dispositif s'inscrit pleinement dans le volet numérique du Ségur de la Santé qui promeut la messagerie MS Santé pour les échanges entre professionnels de santé et avec les patients.

## B. Deux parcours d'accès des patients à leurs certificats

Deux cas d'usage : nominal et marginal



## C. Accès aux certificats via le portail citoyen

Cas nominal ← les patients « numériques »

# C. Accès aux certificats via le portail citoyen\*

## → via l'URL personnalisée & notifiée (« deep link »)

Information de la mise à disposition de son certificat de test sur le portail SI-DEP

1

Réception de l'URL de connexion au portail, de la part de « SIDEP », par mail et/ou SMS



et /  
ou \*\*

Bonjour,  
Suite à votre test Covid-19 du 01/06/2021, des documents, dont votre certificat de test (en prévision d'un voyage nécessitant un test négatif, par exemple) sont disponibles sur le portail citoyen : <https://sidedep.gouv.fr/cyberlab/patientviewer.jsp?key=xjtCf3nDyx7R4SvKkmG5dBOmFqzA5X6w> Vous pouvez l'importer dans l'application TousAntiCovid pour le conserver.  
Merci.

2

Saisie de la date de naissance

3

Saisie du mot de passe temporaire à usage unique (OTP)

envoi d'1 OTP par SMS ou courriel

→ Délai de déception : jusqu'à 5 mn

Identification de l'utilisateur sur le portail SI-DEP

\* Le portail citoyen est accessible en langue française et en langue anglaise

\*\* l'envoi simultané de la notification à un numéro de téléphone mobile ET une adresse de courriel (à privilégier pour les patients « étrangers ») palie une éventuelle défaillance d'envoi/réception de SMS sur les téléphones mobiles.

## C. Accès aux certificats via le portail citoyen ➔ via l'URL générique du portail (& FranceConnect\*)

Identification de l'utilisateur sur le portail SIDEP

1

Connexion au portail via l'url <https://sidep.gouv.fr>

### Portail SI-DEP

Système d'information national de dépistage populationnel de la Covid-19  
Ce portail vous permet de récupérer facilement votre certificat de test de dépistage de la Covid-19.

Si vous avez effectué un test dans les trois derniers mois, vous pouvez vous connecter au portail via le lien reçu par mail ou SMS, ou en cliquant sur le bouton FranceConnect ci-dessous.

Pour vous identifier avec FranceConnect vous aurez besoin de vos codes d'accès à votre compte ameli, votre compte msa, votre espace impôts...



2

Choix d'un compte



3

Identification au portail SI-DEP  
avec le compte choisi

Mon identifiant

Mon mot de passe

\* Fonctionne seulement quand les **traits d'identité** du titulaire du compte via FranceConnect correspondent **strictement** à ceux du sujet du test dans SI-DEP

# C. Accès aux certificats via le portail citoyen

## → génération & utilisation des certificats



Suite à identification réussie sur le portail → les certificats numériques sont engendrés dynamiquement (« à la volée ») avec les données des tests disponibles dans SI-DEP

1. Accès via le portail citoyen à tous les certificats de tests disponibles (moins de 3 mois)

Date	Référence	Médecin	Rapporté par	Afficher	Télécharger
08/04/2021	210493COV00020	32415 SOPHER	66070180		



Vous avez été testé(e) pour le COVID-19 le 08/04/2021 à 13:00. Le résultat était négatif. Veuillez télécharger votre preuve de test COVID-19.

Si vous utilisez l'application TousAntiCovid, vous pouvez cliquer sur le bouton ou scanner le QR code pour l'importer dans l'application.

Télécharger

Importer dans TousAntiCovid

[Un accompagnement de images médicales réalisées exclusivement en général de 10 jours.](#)

Date	Référence	Médecin	Rapporté par	Afficher
31/03/2021		de La Sèlle Stanislas	IGNAT_PJS_ANG20201021091546_PROF_Medecin_CP_75009	

Vous avez été testé(e) pour le COVID-19 le 08/04/2021 à 13:40. Le résultat était positif. Veuillez télécharger votre preuve de test COVID-19.

Si vous utilisez l'application TousAntiCovid, vous pouvez cliquer sur le bouton ou scanner le QR code pour l'importer dans l'application.

Télécharger

Importer dans TousAntiCovid



Informations relatives à vos résultats (incluant le QR Code d'activation FAC)

Télécharger

Importer dans TousAntiCovid

Récapitulatif des consignes sanitaires

Télécharger

2. Sélection d'un certificat de test (pour consultation, impression)



3. Import du certificat dans TousAntiCovid



# C. Accès aux certificats via le portail citoyen

## → Deux types de certificat de test (pdf imprimable)

Patient COVID négatif

Patient COVID positif

**Fiche de résultat**



**Certificat numérique européen**



**Fiche de résultat**



**Certificat numérique européen**





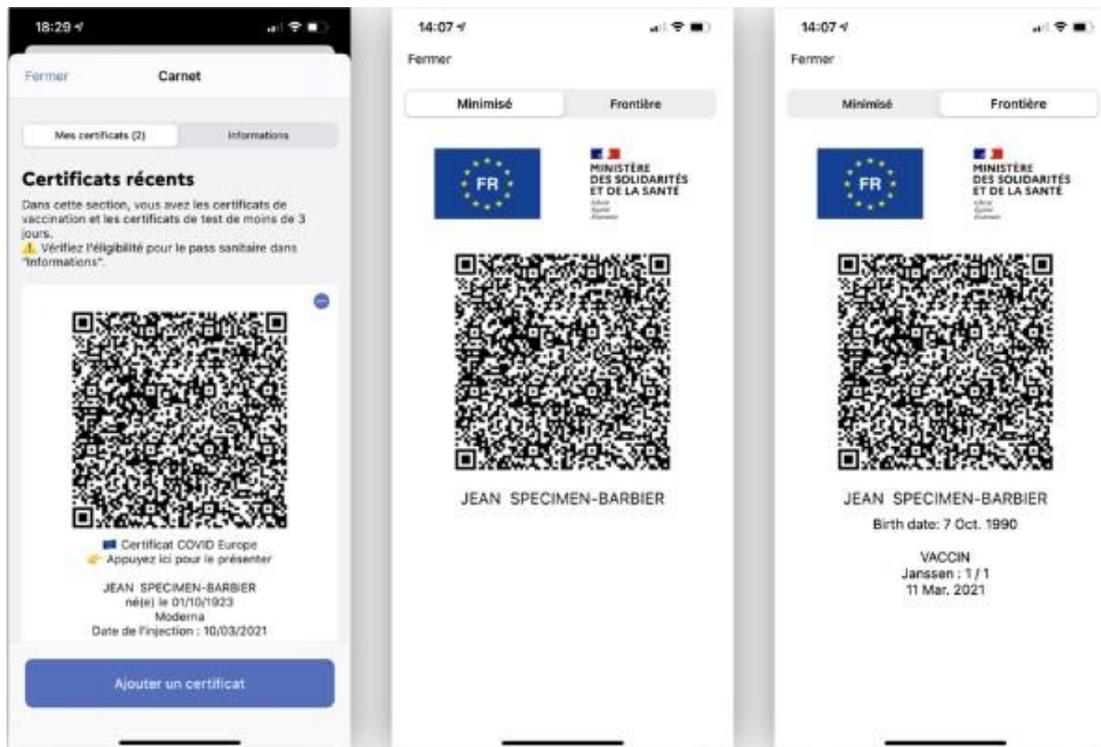
**« Validité\* » → « en deçà de 72 heures »**



**« Validité\* / certificat de rétablissement » → « + de 15 jours & - de 6 mois »**

\* Exemples de règle de validité en France, à date (susceptibles d'évolution à l'avenir)

## C. Accès aux certificats via le portail citoyen ➔ certificat importé dans TousAntiCovid\*



\* Depuis les QR codes du portail ou d'une épreuve papier du certificat

## D. Accès aux certificats via les LBM

Cas marginal ← patients « éloignés du numérique »

# 1. Deux types de raccordement MSS possibles

1 choix parmi 2 : à l'échelle du LBM, pour tous ses sites



# 1. Deux types de raccordement MSS possibles

## Comparatif des 2 schémas-type

Schéma « BAL locales » ( <u>par défaut</u> )	Schéma « BAL mutualisée »
Autant de BAL MSS que de sites (référéncés par leur code FINESS géographique) attachés au LBM.	1 BAL MSS par LBM* (référéncé par son code FINESS juridique), et partagée par tous ses sites.
BAL MSS nécessairement organisationnelles (pas de BAL personnelles ou applicatives).	
Les certificats sont disponibles directement dans les messages de BAL du site, sans aucune solution tierce.	Nécessité d'un dispatching des messages ou certificats sur sites ou d'une intégration dans le SIL.
Contrainte de la réception d'un OTP (mot de passe à usage unique) envoyé sur un téléphone mobile prédéterminé » à chaque connexion à la BAL par les personnels du site?	Pas de consultation de la BAL par les personnels des sites du LBM.
<b>LBM avec une organisation et des outils variables selon les sites.</b>	<b>LBM avec une organisation et des outils homogènes, avec des moyens communs suffisants (DSI).</b>



Cf. démarche de raccordement **page 21**

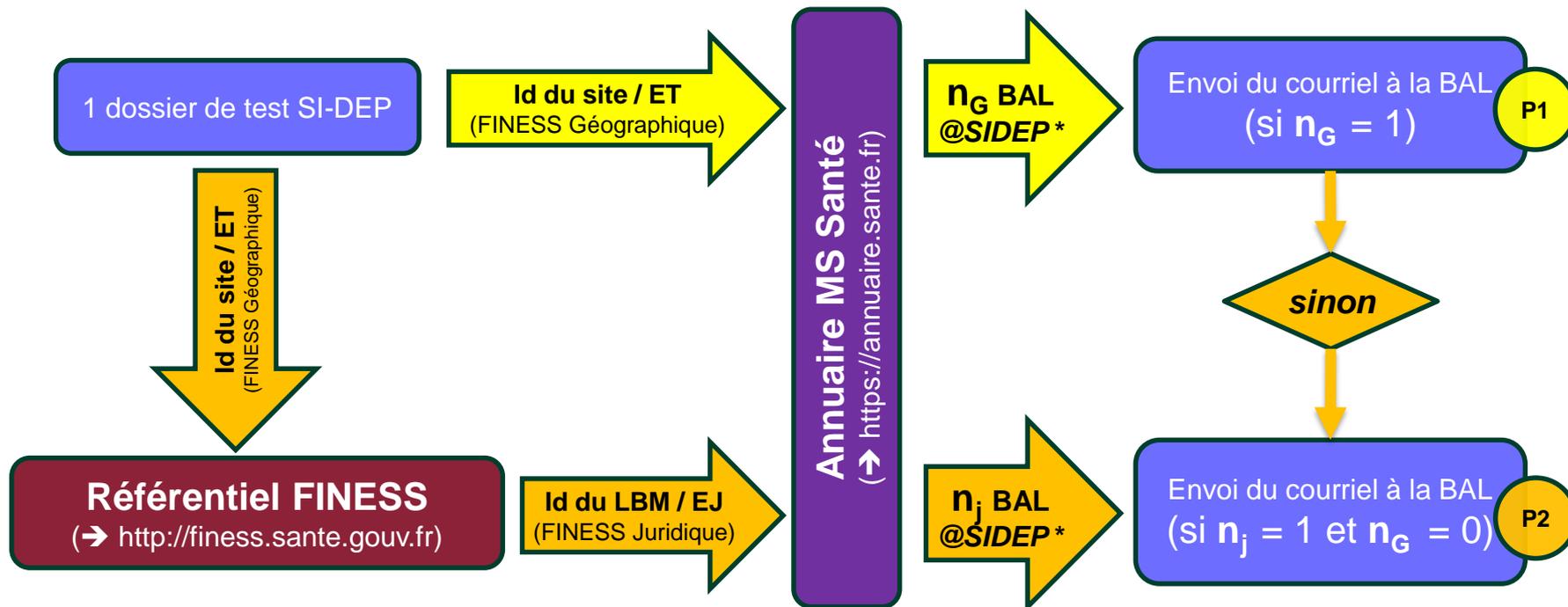


Cf. démarche de raccordement **page 24**

\* Les groupements de LBM ne disposant pas d'un code FINESS propre ne peuvent partager de BAL avec les LBM qui le composent.

## 2. Fonctionnement du dispositif

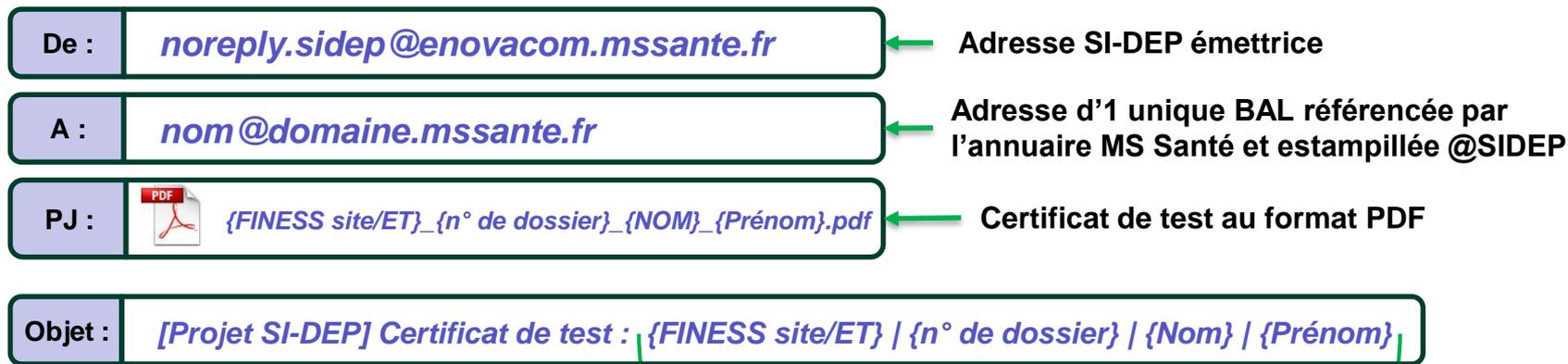
Appariement automatique de SI-DEP avec l'annuaire MS Santé



\* Les BAL MSS sont dites « estampillées SI-DEP »  
quand leur champ « Service de rattachement » inclut la chaîne de caractères « @SIDEPA »

## 2. Fonctionnement du dispositif

### Facsimilé des courriels envoyés par SI-DEP (1/3)



#### 4 informations issues du dossier de test SI-DEP



Dans le schéma « BAL locales »  
→ Aide à l'identification des certificats  
en consultation manuelle des courriels de la BAL



Dans le schéma « BAL mutualisée »  
→ Aide au dispatching automatique des certificats  
des courriels de la BAL vers les sites

## 2. Fonctionnement du dispositif

### Facsimilé des courriels envoyés par SI-DEP (2/3)

Corps du courriel

Bonjour,

Vous avez transmis vers l'application SI-DEP un résultat de test Covid-19 ne comportant aucun moyen de contacter le patient. Un document certifiant le résultat de ce test a été produit mais ne peut donc pas être transmis au patient. Veuillez trouver ci-joint le certificat et ci-dessous les caractéristiques du patient, du test et le résultat :

Patient concerné :

Nom : **{Nom}**

Prénom : **{Prénom}**

Sexe : **{Sexe}**

Date de naissance : **{DDN}**

Matricule Identifiant National de Santé (INS) : **{Matricule INS}**

Test réalisé : Type d'analyse (voir le site de Bioloinc pour la terminologie): **{Code analyse} {Libellé analyse}**

Identifiant de la structure ayant réalisé le test : **{FINESS site/ET}**

Date de prélèvement : **{Date et heure de prélèvement}**

Date d'intégration du résultat dans l'application SI-DEP : **{Date et heure d'intégration du résultat dans SI-DEP}**

Les données du dossier de test dans SI-DEP  
sont injectées dans le corps du courriel

## 2. Fonctionnement du dispositif

### Facsimilé des courriels envoyés par SI-DEP (3/3)

Corps du courriel

*Date de : {Date et heure de prélèvement}*

*Date d'intégration du résultat dans l'application SI-DEP : {Date et heure d'intégration du résultat dans SI-DEP}*

*Résultat du test : {Résultat}*

*N'hésitez pas à promouvoir auprès du patient les différents outils numériques : l'application mobile TousAntiCovid, <https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr> pour obtenir des conseils personnalisés en fonction de sa situation et <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid> pour trouver facilement les lieux de dépistage les plus proches de chez soi et aller s'y faire tester, en ayant préalablement rempli le formulaire de pré-enregistrement.*

*En vous remerciant pour votre rôle déterminant dans la lutte contre l'épidémie.*

*Ne tentez pas de répondre à ce mail envoyé automatiquement par SI-DEP, votre réponse ne serait pas traitée.*

*Bien cordialement,*

*L'équipe projet SI-DEP*

### 3. Dimensionnement et gestion des BAL MSS

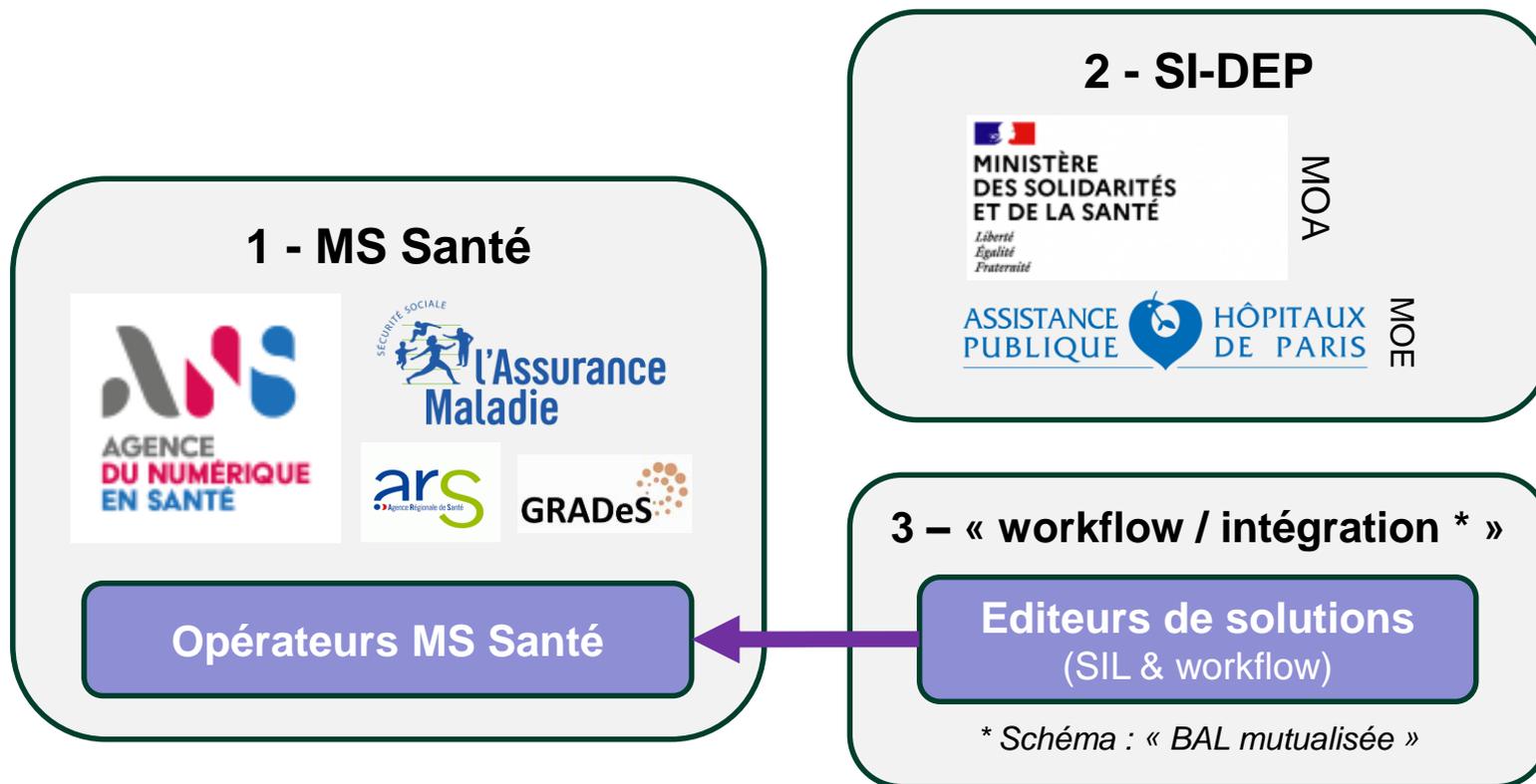
- La taille d'un courriel (comprenant le certificat en pièce jointe) émis par SI-DEP est d'au maximum 1 Mo \*.
- La durée de conservation des données doit être limitée au strict minimum (principe de minimisation du RGPD) ; il n'est donc pas nécessaire de conserver les courriels et les certificats de test au-delà de :
  - 72 heures à compter de l'heure de prélèvement concernant les résultats négatifs ;
  - 6 mois à compter de la date de prélèvement concernant les résultats positifs.
- Le nombre de patients ne présentant ni numéro de téléphone mobile ni adresse de courriel \*\* dans le SIL donne une indication supplémentaire utile au dimensionnement des BAL MSS.

\* des travaux de minimisation de la taille des certificats au format PDF sont en cours.

\*\* à titre indicatif, ces patients représentaient 10% des effectifs dans SI-DEP en mai 2021.

## 4. Partenaires des LBM

pour le raccordement à l'espace MS Santé



## **5. Démarche de raccordement « local » (1 BAL par site)**

## 5. Démarche de raccordement « mutualisé » (1/3)

### Jalon 1 – Raccorder le LBM au réseau de confiance MS Santé

- Chaque site du LBM met en œuvre (ou réutilise) une **boîte aux lettres MS Santé** :



- via un **opérateur MSS** (choisi parmi ceux référencés par l'ANS), en coordination avec l'éditeur de logiciels - prestataire SIL/SGL
- de type organisationnel et estampillée @SIDEP
- dimensionnée en fonction de la volumétrie requise (Cf. section 5.)

#### ○ Résultat :

- la BAL est référencée par l'annuaire MSS publié par l'ANS (→ <https://annuaire.sante.fr> \*)
- la BAL est fonctionnelle (reçoit des courriels)

#### ○ Ressources :

- liste des offreurs référencés par l'ANS  
→ <https://mailiz.mssante.fr/ets/offres> & <https://mailiz.mssante.fr/lbm/sil>
- informations aux LBM → [ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr](mailto:ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr)
- support aux opérateurs MSS → [monserviceclient.mssante@asipsante.fr](mailto:monserviceclient.mssante@asipsante.fr)

\* Cf. l'extraction du référentiel → <https://annuaire.sante.fr/web/site-pro/extractions-mss>

## 5. Démarche de raccordement « local » (2/2)

### Jalon 2 – Raccorder les BAL MSS locales à SI- DEP

→ l'**opérateur MSS** de chacune des BAL vérifie les caractéristiques du contexte permettant d'engendrer leur appariement automatique avec SI-DEP :

#### Vérification des caractéristiques de la BAL

Service de rattachement	Mention <b>@SIDEP</b> insérée dans le champ de la BAL
Identification structure	FINESS Juridique du LBM



#### Vérification du référencement du site

Dans le portail des établissements sanitaires et sociaux (→ <http://finess.sante.gouv.fr/>\*)

Le site du LBM doit être **déclaré** avec son code FINESS (géographique) et le code FINESS (juridique) du LBM

#### ○ Résultat :

- ✓ La BAL du site reçoit les courriels de SI-DEP (comprenant le certificat de tous les tests réalisés par le site, dans la foulée de sa publication).
- ✓ Les courriels sont rapidement qualifiables ; on trouve dans l'objet des courriels les caractéristiques du patient, du test et du site (FINESS géographique).

## **6. Démarche de raccordement « mutualisé » (1 BAL par LBM)**

## 6. Démarche de raccordement « mutualisé » (1/3)

### Jalon 1 – Raccorder le LBM au réseau de confiance MS Santé

- Le LBM met en œuvre (ou réutilise) une **boîte aux lettres MS Santé** partagée entre ses sites :



- via un **opérateur MSS** (choisi parmi ceux référencés par l'ANS), en coordination avec l'éditeur de logiciels - prestataire SIL/SGL
- de type organisationnel et estampillée @SIDEP
- dimensionnée en fonction de la volumétrie requise (Cf. section 5.)

#### ○ Résultat :

- la BAL est référencée par l'annuaire MSS publié par l'ANS (➔ <https://annuaire.sante.fr> \*)
- la BAL est fonctionnelle (reçoit des courriels)

#### ○ Ressources :

- liste des offreurs référencés par l'ANS  
➔ <https://mailiz.mssante.fr/ets/offres> & <https://mailiz.mssante.fr/lbm/sil>
- informations aux LBM ➔ [ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr](mailto:ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr)
- support aux opérateurs MSS ➔ [monserviceclient.mssante@asipsante.fr](mailto:monserviceclient.mssante@asipsante.fr)

\* Cf. l'extraction du référentiel ➔ <https://annuaire.sante.fr/web/site-pro/extractions-mss>

## 6. Démarche de raccordement « mutualisé » (2/3)

### Jalon 2 – Raccorder la BAL MSS partagée à SI- DEP

→ l'opérateur MSS de la BAL vérifie les caractéristiques du contexte LBM permettant d'engendrer son appariement automatique avec SI-DEP :

#### Vérification des caractéristiques de la BAL

Service de rattachement	Mention @SIDEP insérée dans le champ de la BAL
Identification structure	FINESS Juridique du LBM



#### Vérification du référencement des sites

Dans le portail des établissements sanitaires et sociaux  
(→ <http://finess.sante.gouv.fr/>\*)

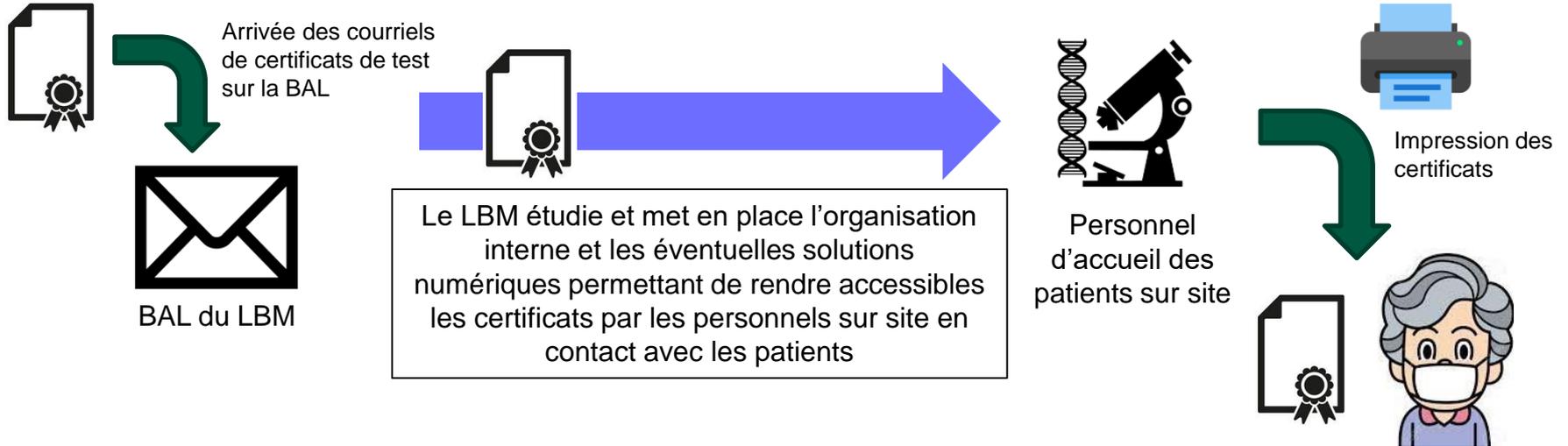
Les différents sites du LBM doivent être **exhaustivement déclarés** avec leur code FINESS géographique et le code FINESS juridique du LBM.

#### ○ Résultat :

- ✓ La BAL du LBM reçoit les courriels de SI-DEP (comprenant le certificat des tests réalisés par les tous les sites du LBM dans la foulée de sa publication).
- ✓ Les certificats sont affectables vers les sites ; on trouve dans l'objet des courriels les caractéristiques du patient, du test et du site (FINESS géographique).

## 6. Démarche de raccordement « mutualisé » (3/3)

### Jalon 3 – Conduire le changement au sein du LBM multi-sites



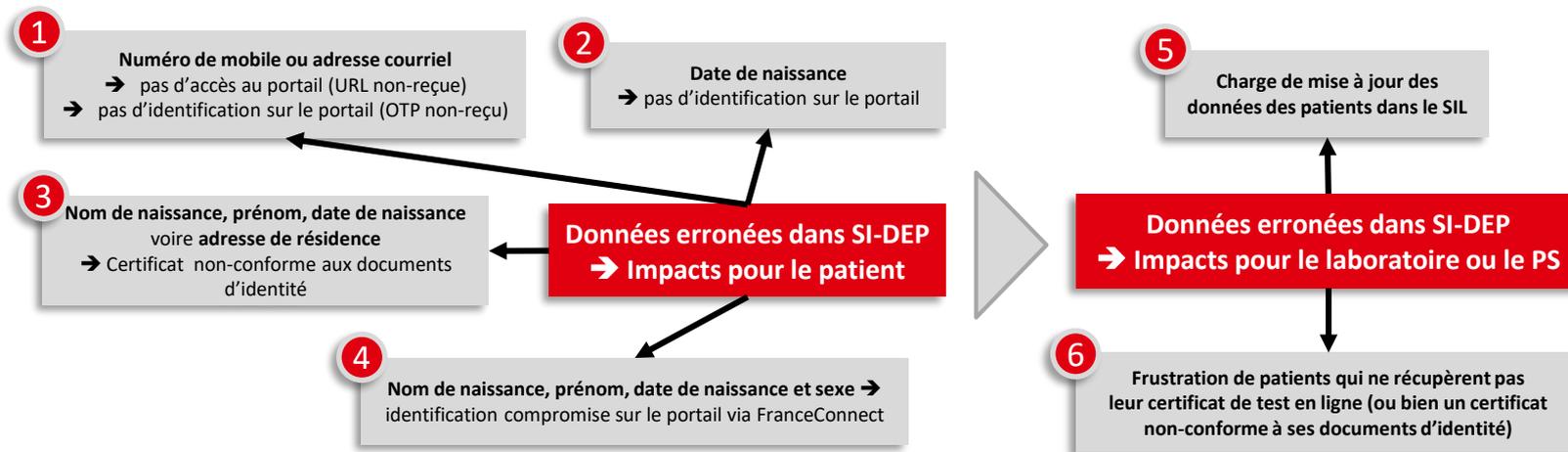
- **Résultat** : Les certificats de test sont accessibles au format papier sur site au plus près des patients
- **Ressources** : Editeurs de logiciel et prestataires SIL/SGL

## **E. Résolution des complications de certificat**

**→ Assistance au support des patients par les LBM**

# 1. Prépondérance de la qualité des données dans SI-DEP pour des certificats de tests accessibles et valides

**1 constat → les données erronées d'un patient dans le SIL/SI-DEP compliquent la production et la récupération de ses certificats de test.**

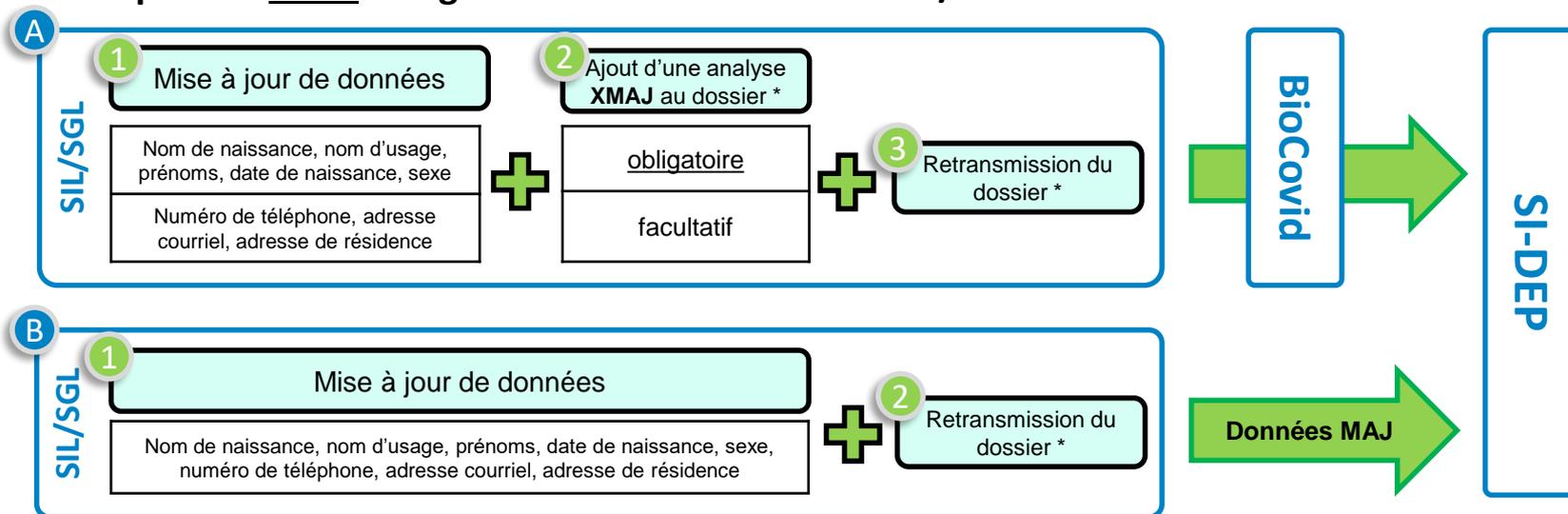


**Seuls les certificats de test réalisés il y a moins de 3 mois demeurent à disposition en ligne  
(Exigence RGPD/CNIL : SI-DEP ne conserve pas les tests au-delà de 3 mois après leur intégration).**

# 1. Prépondérance de la qualité des données dans SI-DEP

## pour des certificats de tests accessibles et valides

**1 solution → la modification des données démographiques du patient dans le SIL/SI-DEP permet seule d'engendrer un certificat valide et/ou une notification à nouveau.**



**→ Les LBM « connectés » à SI-DEP (via BioCovid ou non) s'assurent que les données modifiées sont bien transmises à SI-DEP en fonction des caractéristiques propres à leur SIL (en lien avec l'éditeur)**

\* Les modalités de gestion de l'analyse XMAJ et de retransmission du dossier sont indiquées dans la documentation de votre éditeur (Cf. la section expliquant les modalités de gestion des transmissions vers SI-DEP).

# 1. Prépondérance de la qualité des données dans SI-DEP

## Zoom sur les règles de validité des numéros de téléphone mobile

1

Numéro de téléphone  
français



2

Numéro de téléphone  
étranger



DOIT

Commencer par les préfixes suivants :

- 06
- 07
- +336
- +337

Comporter 8 chiffres après le préfixe:

- 06XXXXXXXX
- +337XXXXXXXX

Commencer par l'indicatif du pays sous  
la forme « + » « *indicatif* »

- Ex : n° anglais **valide** : +44XXXXXXXXXX



NE DOIT PAS

Commencer par les préfixes suivants :

- +3306
- +3307

Commencer par l'indicatif du pays sous la  
forme « 00 » « *indicatif* »

- Ex : n° anglais **invalide** : 0044XXXXXXXXXX

Comporter des caractères séparateurs:

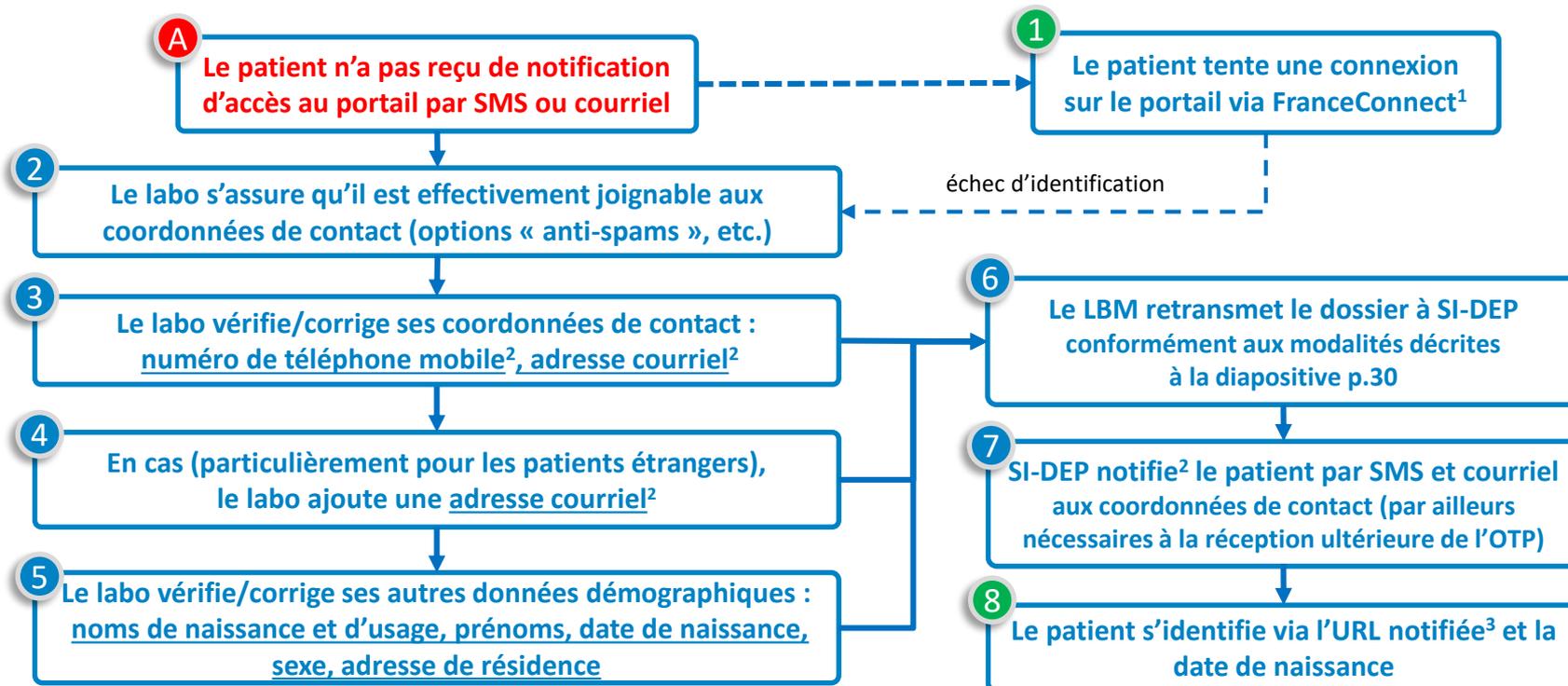
- Ex : « . », « - », « / »...



A date : pas de « filtrage » du format des numéros de téléphone intégrés dans SI-DEP  
➔ ils doivent donc impérativement être saisis dans le SIL avec un format valide pour qu'un SMS soit envoyé.

## 2. Résolution des difficultés d'accès aux certificats

Cas A : « Le patient n'a pas reçu de notification d'accès au portail »



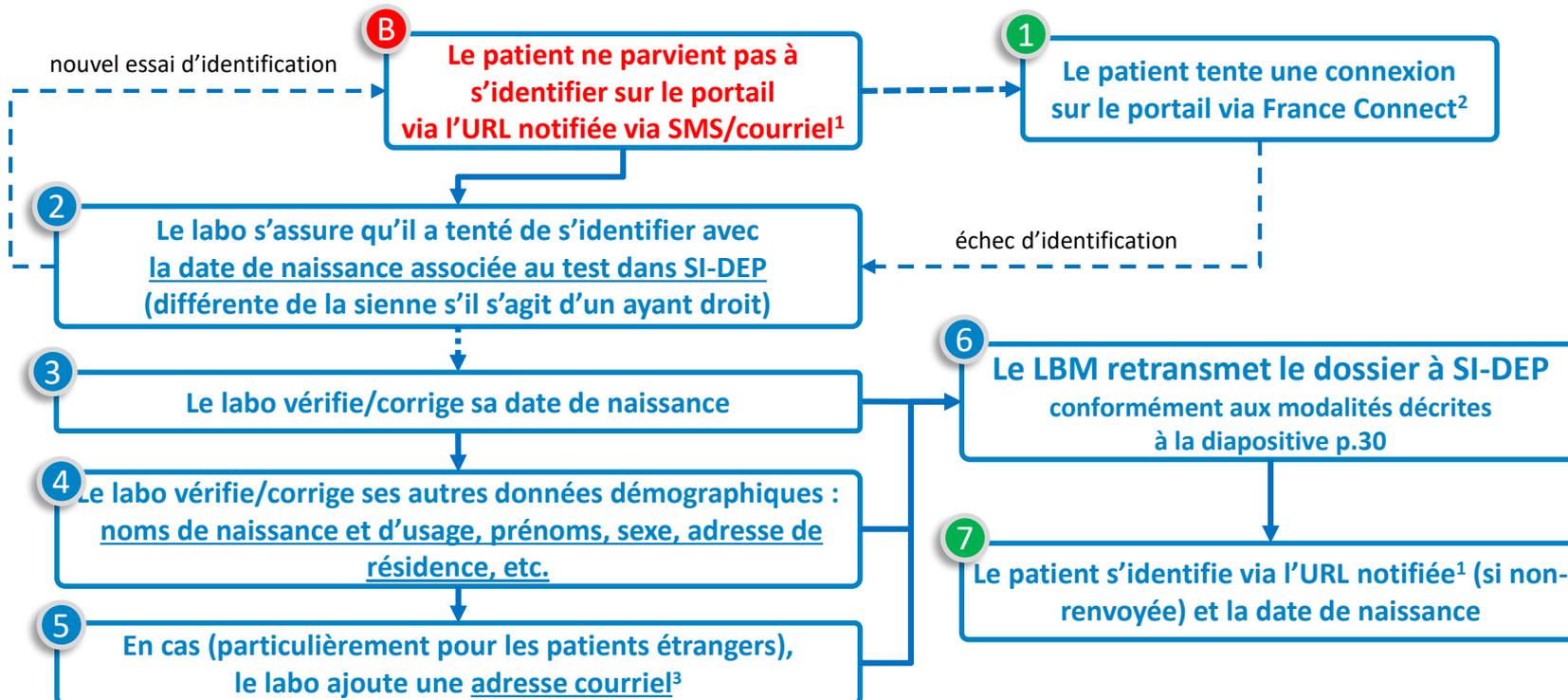
<sup>1</sup> Fonctionne quand les traits d'identité du titulaire du compte via FranceConnect correspondent strictement à ceux du sujet du test dans SI-DEP.

<sup>2</sup> Engendrera un renvoi de notification

<sup>3</sup> Notification(s) à conserver : seul un changement ultérieur des coordonnées (courriel, téléphone) ou du résultat engendrerait un renvoi de notification.

## 2. Résolution des difficultés d'accès aux certificats

Cas B : « Le patient ne parvient pas à s'identifier via l'URL notifiée »



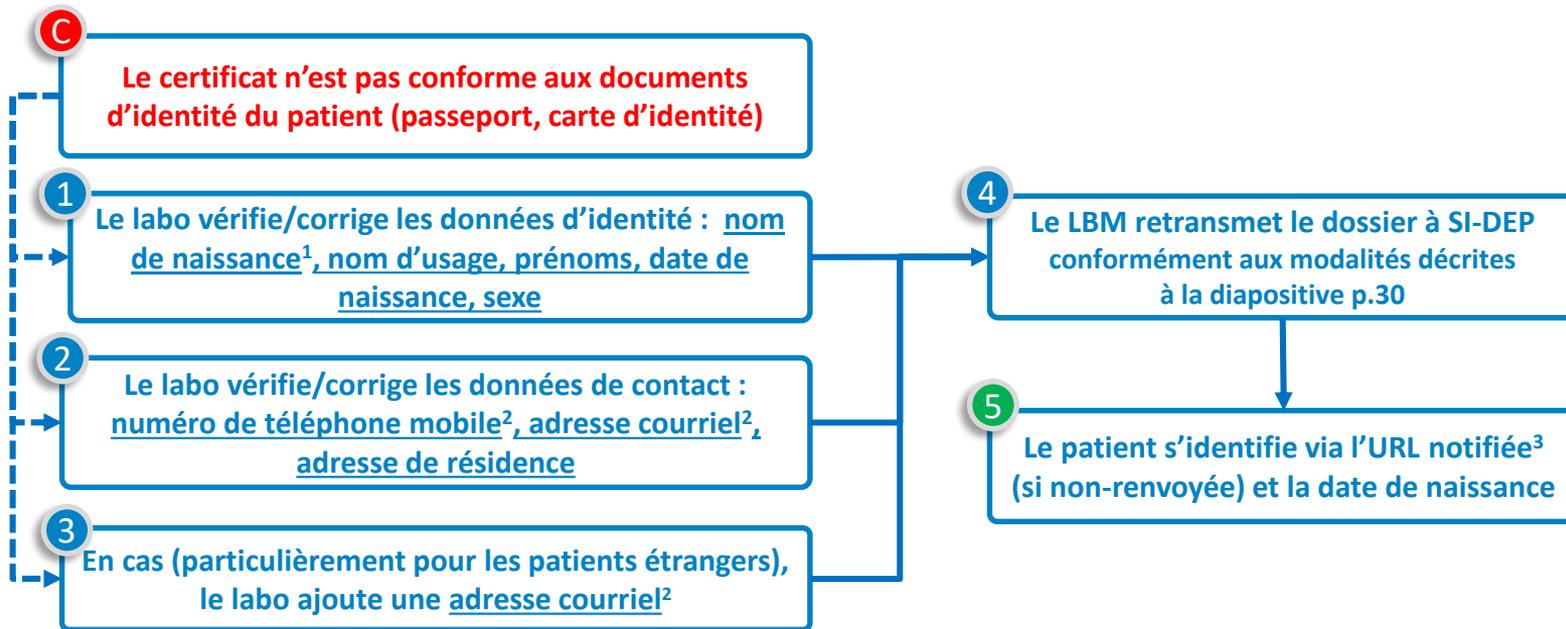
<sup>1</sup> Notification(s) à conserver : seul un changement ultérieur des coordonnées (courriel, téléphone) ou du résultat engendrerait un renvoi de notification.

<sup>2</sup> Fonctionne quand les traits d'identité du titulaire du compte via FranceConnect correspondent strictement à ceux du sujet du test dans SI-DEP.

<sup>3</sup> Engendrera un renvoi de notification

### 3. Résolution d'autres complications de certificat

Cas C : « Le certificat n'est pas conforme aux documents d'identité du patient »



<sup>1</sup> Le nom qui figure par défaut sur les certificats numériques à l'échelle européenne.

<sup>2</sup> Engendrera un renvoi de notification

<sup>3</sup> Notification(s) à conserver : seul un changement ultérieur des coordonnées (courriel, téléphone) ou du résultat engendrerait un renvoi de notification.

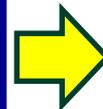
## **F. Résumé des actions à mener par les LBM**

- 1 - Contribuer à engendrer des certificats valides et accessibles en ligne**
- &**
- 2 - Se raccorder à l'espace de confiance MS Santé**

# 1. Contribuer à engendrer des certificats valides et accessibles en ligne

1. Les LBM facilitent la production et l'accès à des certificats valides pour leurs patients:

- en s'assurant de la **validité** de leurs **données démographiques (de contact, d'état civil)** ;
- en renseignant une **adresse de courriel** en sus du numéro de téléphone mobile (**particulièrement pour les patients « étrangers »**) ;



en lien avec leur éditeur informatique, les LBM « connectés » s'assurent que les données modifiées dans leur SIL sont systématiquement intégrables dans SI-DEP (Cf. diapositive p.29).

- en les informant **simultanément** d'une potentielle **identification alternative immédiate** sur le portail (sans notification d'URL requise, pour ceux qui utilisent **FranceConnect** pour leurs formalités administratives en ligne).

2. Enfin, faute d'une solution effective, les LBM dirigent leurs patients vers le support téléphonique aux utilisateurs du portail sidep.gouv.fr (0 800 08 71 48).

## 2. Se raccorder à l'espace de confiance MS Santé

1. Chaque LBM choisit un schéma de raccordement parmi les deux possibles, avec le support de la DSI en lien avec l'éditeur de solutions informatiques (SIL/SGL).
2. Pour se raccorder au réseau MS Santé, le LBM contacte un opérateur MSS agréé par l'ANS, en lien avec votre ARS (GRADeS). C'est l'**opérateur MSS** retenu par le LBM qui :
  - mettra en œuvre la (ou les) BAL MS Santé requise(s) selon le schéma choisi.
  - rendra possible la réception des courriels émis par SI-DEP.
3. Si le schéma « BAL mutualisée » a été retenu, la DSI en lien avec l'éditeur/prestataire informatique pourra mettre en œuvre une solution numérique (routage, intégration des certificats dans le SGL, etc.) en aval de cette BAL pour satisfaire les besoins opérationnels de l'organisation.